



**Caluire et Cuire
obtient la 4^e fleur !**



www.ville-caluire.fr

Rythmes

Le magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire



2 ÉDITORIAL



4 TROIS QUESTIONS À...

Fabien Manini, adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux commerces.



5 TEMPS FORTS

Le Radiant-Bellevue.



8 QUALITÉ DE SERVICES

Retour en images sur la Semaine bleue.



12 QUALITÉ DE VILLE

Des arbres bien dans la ville.



16 QUALITÉ DE VIE

Le point sur les travaux.



22 DOSSIER

Zoom sur la Métropole



34 CULTURE



44 VIE ASSOCIATIVE



49 AGENDA

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tollet - RÉDACTION Service communication - A. Ballet
PHOTOGRAPHIES Service communication - L. Calistri - S. Thabouret - Thinkstock

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE pagina_communication

IMPRESSION ICA Imprimerie Courand et Associés - Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.





Chères Caluirardes, Chers Caluirards,

Un automne chatoyant s'installe sur notre belle cité et je suis ravi de partager avec vous l'heureuse nouvelle de l'obtention de la 4^e fleur, décernée le 22 octobre dernier par le jury des « Villes et Villages fleuris ».

Caluire et Cuire entre, ainsi, dans le cercle très fermé des 226 communes françaises qui ont mérité cette reconnaissance, et devient la 4^e ville du Rhône à obtenir cette distinction, mettant en évidence son indéniable attractivité et la reconnaissance nationale de sa qualité de vie.

C'est une belle récompense pour les services de la Ville qui œuvrent depuis de nombreuses années pour la protection et la mise en valeur des richesses naturelles et patrimoniales de la commune. Elle rend également hommage aux Caluirards pour leur participation active à l'embellissement de notre territoire. Bravo et merci à tous...

Par ailleurs, près d'un an après la mise en œuvre de la nouvelle Métropole de Lyon, nous avons choisi, dans ce numéro de Rythmes, de vous proposer un dossier complet rappelant sa raison d'être, son organisation, ses compétences... Une large place y est aussi consacrée aux rôles et missions de vos conseillers métropolitains et aux fruits des négociations menées avec la Métropole de Lyon, dans le cadre de ses projets d'investissements, au bénéfice de Caluire et Cuire.

Engagé à vos côtés et soucieux de défendre les intérêts de Caluire et Cuire avec bon sens, détermination et réalisme, je vous souhaite à tous un chaleureux mois de novembre.

Philippe Cochet,
Député-Maire de Caluire et Cuire

HÔTEL DE VILLE

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex

Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h) - Télécopie : 04 78 23 12 65

Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Le samedi de 8h30 à 12h (uniquement état civil).

Allo Mairie : 0 8000 69 300

Fabien Manini,

adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux commerces

Lors de la séance du 18 septembre, le député-maire Philippe Cochet et l'ensemble du Conseil municipal ont rendu un vibrant hommage à Pierre Nouelle, 11^e adjoint, décédé en juillet dernier. Ils ont également élu un nouvel adjoint, Fabien Manini, à qui Philippe Cochet a confié la délégation « sécurité, prévention et commerces » et que Rythmes a rencontré.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre délégation en ce qui concerne la prévention et la sécurité ?

Dans le domaine de la prévention et de la sécurité, j'ai la lourde tâche de succéder à Pierre Nouelle. Je tiens d'ailleurs à lui rendre hommage ainsi qu'à adresser mes pensées à sa famille. Tout ce travail accompli ne s'arrêtera pas là et je continuerai à soutenir les projets innovants (comme par exemple le Service civique communal ou le dispositif de vigilance citoyenne). En m'appuyant sur l'expertise des services de la Ville et par une présence sur le terrain auprès des acteurs de la prévention et de la sécurité, j'ai le souhait de veiller au respect de tous les citoyens, de leurs droits, mais avant tout de leurs devoirs, grâce à des mesures de prévention et de sécurité justes et efficaces.

Les commerces font également partie de votre délégation ?

Je suis ravi que ma mission concerne également les commerces caluirards. Dans ce domaine, je travaille en partenariat avec Côte Tollet, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi. Notre objectif, est de maintenir et de développer un commerce de qualité, et de proximité. D'autant que nous avons la chance d'avoir des marchés et des commerces dans lesquels nous pouvons trouver d'excellents produits. À travers la prévention, la sécurité et le soutien aux commerces, mon ambition est de contribuer à préserver la qualité de vie des Caluirards qui nous est si chère..

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans ces responsabilités en plus de vos activités professionnelles ?

Dans un monde où tout va très vite et où les mots république et citoyenneté sont quelques fois mis à mal, ce n'est pas dans mon caractère de commenter l'actualité de mon canapé ou de faire de la simple idéologie. Je me suis ainsi engagé aux côtés de Philippe Cochet afin d'avoir la possibilité de faire changer les choses, d'être dans l'action, dans le concret et d'agir sur le terrain. Et ainsi montrer que, dans notre si chère commune, ces mots ont un véritable sens.



Nos coups de coeur de novembre

Barbe-Neige et les sept petits cochons au bois dormant



Samedi 28 novembre, à 20h / Dimanche 29 novembre, à 16h

Dès 8 ans - Tarifs : 15 à 31€

Quand Laura Scozzi visite à sa façon les contes de notre enfance, ça donne un cocktail détonnant. Du Walt Disney façon hip-hop ! Sa création, *Barbe-Neige et les Sept Petits Cochons au bois dormant*, lancée avec huit danseurs au festival *Suresnes Cités Danse* en janvier 2014, est joyeusement immorale. La chorégraphe italienne s'amuse à réunir sur scène sept Blanche Neige délurées courant après un nain, un Barbe Bleue façon rappeur bling-bling ou encore des ours vidents de boîtes de nuit. « *J'ai voulu assassiner le mythe du prince charmant souverain des contes de fées occidentaux destinés aux petites filles* », explique Laura Scozzi, qui hache menu Grimm et Perrault. Connue pour ses mises en scène d'opéra, l'artiste milanaise signe ici une fable hilarante et impertinente.

Christophe Alévêque Spectacle musical



Jeudi 19 novembre, à 20h30

Tarifs : de 28 à 33€

Il maîtrise l'absurde comme personne. Le grinçant mais délicieux Christophe Alévêque signe un convaincant retour, accompagné sur scène d'un piano.

Dans un tenace climat de crise, ça fait un bien fou de découvrir un pitre parlant de rêve. Et qui pourrait mieux incarner ce précieux rôle que Christophe Alévêque ? L'inimitable trublion évacue avec absurdité tout ce qui va mal de nos jours, en s'accompagnant pour son nouveau spectacle d'un piano. Connu pour ses prestations télévisées, notamment dans la troupe de Laurent Ruquier, Christophe est de retour, comme à son habitude, en liberté totalement incontrôlée. Avec lui, on a l'impression d'être entre deux rives. L'une paraît intensément cruelle, l'autre énormément accueillante. Il faut accoster au bon moment sur chacune des berges, confie son metteur en scène Philippe Sohier. Que le grand spectacle de la vie commence...



RADIANT-BELLEVUE

1, rue Jean Moulin - 04 72 10 22 19 - www.radiant-bellevue.fr

Retour en images sur les semaines passées...

Dégustation sur le marché



Samedi 26 septembre les clients du marché de Montessuy ont pu déguster un velouté glacé aux concombres, pommes granny et tomates, préparé sous leurs yeux par Henri Reudet,

le chef du restaurant « Le Bleu de France » de Caluire et Cuire. Cette animation était proposée par l'Association de promotion et de développement des marchés (ADPM) et la Ville de Caluire dans le cadre de la fête de la gastronomie.

Nettoyage citoyen



Quelques courageux Caluirards, soucieux de préserver leur cadre de vie et la propreté de leur quartier, s'étaient donné rendez-vous le 26 septembre pour participer à un nettoyage citoyen à Cuire le Haut, dans le Bourg, à Vassieux et à Montessuy. La même opération avait eu lieu au mois de juin dans les 4 autres quartiers.

Une délégation chinoise dans notre ville



Le 28 septembre dernier, la Ville de Caluire et Cuire a accueilli un groupe de sept Chinois de la ville d'Anshan, venus découvrir nos pratiques horticoles et paysagères. À cette occasion, ils ont visité plusieurs espaces emblématiques de notre commune, tels que la place Gutenberg, la Maison de la voie verte ou encore les serres municipales.

Un ambassadeur de l'UNICEF au Radiant-Bellevue

Mercredi 14 octobre, le chanteur Oxmo Puccino était en concert au Radiant-Bellevue. Ambassadeur de l'Unicef (Fonds des nations unies pour l'enfance), le poète a rendu un bel hommage à l'organisation pendant son spectacle, puis il est venu partager un moment avec son public et les bénévoles de l'antenne locale de l'association. La Ville de Caluire et Cuire, membre du réseau « ville amie des enfants » depuis 2013, avait en effet tenu à profiter de la venue de l'artiste pour promouvoir les actions de l'UNICEF en faveur des enfants du monde entier.





10km dans le froid

C'est sous un ciel blanc, mais sans pluie que s'est déroulée la 18^e édition des 10km de Caluire et Cuire ! 1 200 coureurs environ ont participé à l'épreuve reine : c'est Reda Jaafar qui s'est imposé chez les hommes (29 minutes et 51 secondes) et Adeline Roche, chez les femmes (35 minutes et 50 secondes). Les autres parcours - 1, 2, 5 km et 10 km handisport - ont attiré plus de 600 personnes, nullement découragées par le froid. Bravo à tous les participants et à la section athlétisme de l'Association sportive de Caluire qui a organisé l'évènement en partenariat avec la Ville de Caluire et Cuire.



Au bonheur des chineurs...



D'année en année, le succès de la braderie du Bourg ne se dément pas. Organisé depuis bientôt 30 ans par l'*Union des commerçants de Caluire-Bourg* (UCCB), cet événement est devenu un rendez-vous incontournable du mois d'octobre pour qui veut faire de bonnes affaires. Cette édition n'a pas dérogé à la règle et les chineurs sont venus nombreux malgré le froid.

Ça dessine à la cantine !



En octobre, les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire de l'école élémentaire Berthie Albrecht ont pu participer à un concours de dessins sur le thème d'Halloween. 8 petits artistes ont été récompensés pour la beauté de leur dessin et le temps qu'ils y avaient passé. Les autres pourront retenter leur chance lors du prochain concours qui sera organisé en fin d'année sur le thème de Noël !





Retour en images sur la Semaine bleue

L'édition 2015 de la Semaine bleue a connu un vif succès et vous êtes nombreux à avoir répondu à l'invitation du député-maire Philippe Cochet et de son adjointe aux affaires sociales, Marie-Odile Carret. Retour en images...



Marches bleues

Pour la première année, le Centre communal d'action sociale avait organisé deux Marches bleues : la première dans le Bourg et la seconde à Montessuy. Le brouillard, particulièrement épais le lundi, et les températures automnales n'ont pas découragé la trentaine de participants aux deux balades, ni entaché leur bonne humeur.

L'équilibre en question

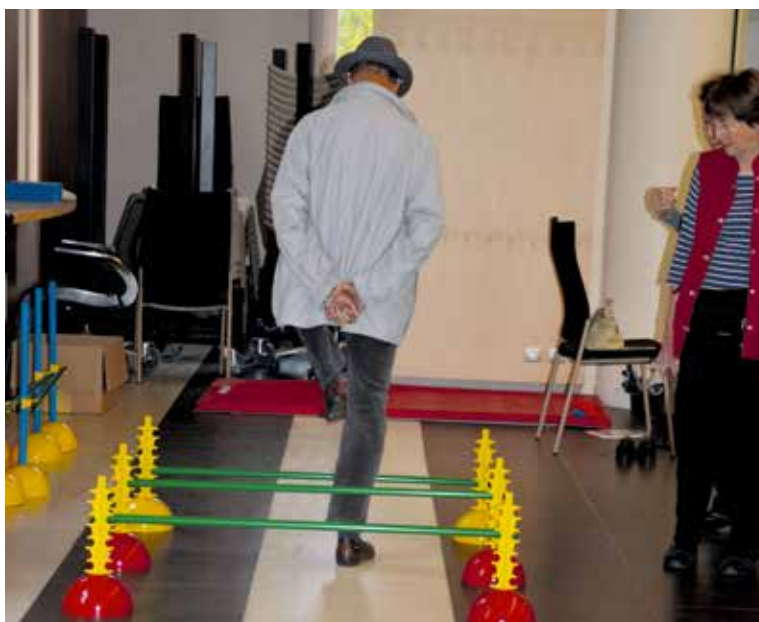
Le mardi, une matinée d'information était organisée sur le thème de l'équilibre. Le docteur Nathalie Michel- Laaengh, chef du pôle gériatrie au sein de l'hôpital Dugoujon, et Anne



Regniault, chargée d'éducation à la santé au sein de la CARSAT Rhône-Alpes, ont expliqué comment prévenir les chutes grâce à des aménagements parfois très simples. Des conseils précieux pour les personnes âgées et leur entourage, quand on sait que les chutes sont la première cause de mortalité chez les plus de 65 ans. En clôture de la matinée, le personnel du Service de soins à domicile et l'animateur sportif du CCAS ont proposé quelques exercices et ateliers destinés à améliorer son équilibre.

Révision du Code de la route

Les ateliers de remise à niveau au Code de la route ont rencontré un franc succès, comme chaque année. Proposés par l'association *Agir ABCD*,



ils permettent aux conducteurs âgés de se rafraîchir la mémoire, d'apprendre la signification de nouveaux panneaux,

mais aussi de poser des questions et de faire part de leurs éventuelles difficultés en toute confiance.

Conseil Municipal d'Enfants



C'est une séance du conseil un peu particulière qui a eu lieu le 14 octobre à l'Hôtel de Ville... Les élus n'avaient pas plus de 12 ans et leurs pieds touchaient à peine le sol. Et pour cause ! Il s'agissait des nouveaux membres du Conseil municipal d'enfants, tout juste désignés par leurs petits camarades de classe.

La séance d'ouverture du mandat 2015-2016 du Conseil municipal d'enfants (CME) a débuté comme il se doit par la remise des écharpes tricolores à tous les jeunes élus par le député-maire, Philippe Cochet, accompagné de son adjointe aux affaires scolaires, Geneviève Lacroix et de la conseillère municipale chargée du CME, Viviane Webanck. Ils sont 31 élèves de CM2 - 14 filles et 17 garçons - issus des classes de CM2 de 12 écoles publiques et privées caluirardes, à avoir été élus démocratiquement par

leurs camarades au terme d'une campagne organisée dans chaque école participante. Tout au long de l'année scolaire, ils représenteront ainsi leur établissement, se feront les porte-parole des enfants et développeront des projets pour la commune et tous ses habitants.

Éducation à la citoyenneté

Le CME est une véritable école de la citoyenneté, pour les enfants qui y participent, mais aussi pour les autres. À travers cette expérience, élus comme électeurs découvrent le

fonctionnement d'une démocratie, avec les élections notamment, et de ses institutions. Au cours de la séance, les jeunes enfants ont posé au député-maire Philippe Cochet beaucoup de questions qu'ils avaient préparées en classe : « *Quels sont les pouvoirs du maire ?* », « *Est-ce que vous travaillez seul ?* », « *Combien d'heures par semaine ?* », « *Quel est le rôle d'une mairie ?* », etc. Les réponses du député-maire, pédagogiques et enrichissantes, ont ensuite été retranscrites par les jeunes élus à leurs camarades.

Des projets en pagaille

Les petits conseillers ont pris la parole afin de présenter, au nom de leurs camarades de classe, les projets qu'ils aimeraient pouvoir développer : « *favoriser les rencontres intergénérationnelles* », « *organiser un grand nettoyage des espaces verts et des rues de Caluire et Cuire* », « *organiser des collectes pour les personnes sans ressources* », « *installer plus de bornes pour les voitures électriques et aménager plus de pistes cyclables* »... Au fil des discussions, il est très vite apparu que leurs préoccupations tournaient essentiellement autour de l'environnement, de la solidarité et de l'aménagement. Ils ont donc décidé de se répartir en trois commissions

de travail, chacune étant chargée de développer des projets dans l'un de ces domaines. Dans les semaines qui ont suivi cette séance, les jeunes élus se sont à nouveau retrouvés afin de faire des choix, car, comme l'a rappelé le député-maire, ils ne pourront pas tout réaliser. Voilà encore un autre enseignement du CME : la motivation et la bonne volonté sont des valeurs essentielles, mais elles ne suffisent pas pour mener à bien des projets pour une ville : il faut aussi prendre en compte bien des contraintes. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux conseillers et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de leurs projets.





Des arbres

bien dans la ville

Rouge, jaune, orangé, ocre, brun... En cet fin d'automne, les arbres ont revêtu leurs habits de couleurs chatoyantes, pour le plus grand plaisir de nos yeux. À Caluire et Cuire, nous pouvons en profiter à loisir, tant le patrimoine arboré de la commune est important.

120

c'est le nombre d'hectares d'espaces boisés classés sur la commune.

21

c'est le nombre d'arbres remarquables sur la commune.



Tout au long de l'année, les équipes du service municipal « parcs et jardins » prennent le plus grand soin des nombreux arbres qui font le charme de notre commune. En mai 2015, la Ville de Caluire et Cuire a signé la Charte de l'Arbre élaborée par la Métropole de Lyon, s'engageant ainsi à respecter les principes suivants :

① Diversifier les essences

Pour limiter les risques de développement de maladie entre les arbres, atténuer l'effet allergisant lié à l'accumulation d'une espèce unique en un même lieu, mais aussi diversifier les ambiances en jouant sur les valeurs ajoutées spécifiques à chaque espèce (floraison de printemps, qualité de l'ombrage, couleur d'automne, silhouette hivernale...).



Caluire et Cuire obtient la 4^e fleur !

C'est une excellente nouvelle que nous avons apprise en octobre et qui vient récompenser le formidable travail engagé depuis des années par les élus et les services municipaux. Une grande fierté donc pour la Municipalité comme pour tous les Caluirards !

Rythmes reviendra plus longuement sur cette récompense dans son prochain numéro.

2 Conserver l'arbre au fil des saisons

Pour maintenir des paysages harmonieux et attrayants toute l'année et rappeler aux citadins le cycle biologique dans lequel ils sont eux-mêmes inscrits.

3 Maintenir l'arbre en vie

Pour confirmer que la plantation d'un arbre est un investissement durable et préserver des éléments du patrimoine identitaires de notre cadre de vie.

4 Prévoir l'avenir de l'arbre

Pour anticiper son évolution et préserver l'harmonie du paysage, tout en faisant des économies sur des entretiens qui pourraient être évités.

5 Maîtriser les dépenses

En choisissant des espèces adaptées au site pour économiser sur des frais inutiles et cibler les financements indispensables.

6 Réintroduire la nature dans tout le paysage urbain

Pour obtenir une meilleure répartition des espaces naturels au bénéfice de tous les habitants, mais aussi des générations futures, et ainsi lutter contre les inégalités écologiques.

7 Véhiculer les valeurs de l'arbre

Pour éduquer le public afin d'améliorer sa compréhension et ses comportements vis-à-vis du patrimoine arboré et afin qu'il puisse s'approprier cet enjeu environnemental.

8 Développer la recherche et l'innovation

Pour faire évoluer les pratiques et les adapter à l'environnement et à l'époque.



Isologiquement vôtre...

La société caluirarde **Isologique**, créée par Cédric Valdenaire, est spécialisée en isolation, rénovation et réhabilitation écologique. Alliant respect de la tradition et outils à la pointe du progrès, elle a été certifiée entreprise RGE en juin dernier... Un gage de qualité et de sérieux pour toutes les personnes qui souhaitent entamer des travaux dans ce domaine...



Isolation & réhabilitation écologiques

La certification RGE, pour « Reconnus garants de l'environnement », est accordée aux professionnels qualifiés pour des travaux de rénovation énergétique et dont la compétence est reconnue dans ce domaine (voir notre encadré). C'est donc une grande satisfaction pour cette jeune entreprise d'avoir obtenu cette certification et surtout une reconnaissance de la qualité de son travail.

Des solutions « éco-logiques »

Chez *Isologique*, tout est fait pour que le résultat final cumule performances en matière d'isolation et bien-être des occupants, dans un intérieur adapté à leurs goûts. Côté matériaux, la part belle est faite à des produits nobles, essentiellement bio-sourcés, d'origine locale et d'efficacité éprouvée : pin

Douglas, ouate de cellulose, lièges, chanvre, coton recyclé, fibre de bois, plâtres cellulose... Cette spécification permet à l'entreprise de proposer des prestations respectant le bâti ancien, les occupants des lieux et l'environnement d'une manière plus globale.

Des travaux qui donnent droit à des crédits d'impôt

Grâce à la certification RGE, les clients d'*Isologique* bénéficient d'un crédit d'impôt de 30% sur les travaux d'isolation et d'une TVA à 5,5% (pour les propriétaires occupants). Une entreprise rare, à contacter et découvrir dans toute son authenticité...



La qualification RGE impose aux professionnels de respecter 3 engagements :

- améliorer la performance énergétique des logements, quel que soit son corps de métier et donc proposer une évaluation thermique du logement.
- conseiller des solutions performantes qui répondent aux attentes de ses clients et apporter un conseil global en rénovation thermique.
- s'engager sur la qualité de service et la bonne réalisation de ses travaux.



ISOLOGIQUE - 11, chemin des Peupliers - 06 63 17 62 79
contact@isologique.fr - www.isologique.fr

Oh My Com !

Nicolas Steinlé a créé, il y a 6 ans à Villeurbanne, l'agence de communication Oh My Com. En juillet dernier, il décide d'acquérir de nouveaux locaux et installe son agence à Caluire et Cuire, ville qui l'a vu naître, qu'il habite depuis toujours et qui tient une place toute particulière dans son cœur.



?

OH MY COM

87 rue Pasteur

09 54 48 49 04 - contact@ohmycom.fr

www.ohmycom.fr

L'agence dispose désormais de plus de visibilité et de locaux plus spacieux. Ses perspectives de développement, associées à un changement de logo et de site internet, sont très prometteuses. Le recrutement de deux personnes en alternance est venu étoffer la petite équipe d'origine qu'il formait avec Pauline, chef de projet, et le renfort d'experts free-lance assure une constante adaptation à la demande du client.

Oh My Com décline son expertise sur quatre domaines principaux : la communication visuelle avec « Oh My Print », la communication digitale, baptisée « Oh My Net », les relations presse, bien nommées « Oh My Press », et l'événementiel d'entreprises, via « Oh My Event »... en toute logique ! Grâce à un partenariat établi avec un réseau d'une centaine d'imprimeurs en France et en Europe, et la création d'un nouveau site dédié à l'impression sur papier recyclé, « La petite maison dans l'imprimerie », Oh My Com met à la disposition de ses clients des tarifs et délais attractifs.

C'est « Com » vous voulez !

Qui que vous soyez, réactivité, créativité et relationnel sont les trois promesses que l'équipe de Nicolas entend tenir. De l'artisan qui souhaite créer ses cartes de visite, à des campagnes de communication du Ministère de la Justice, en passant par l'Aquarium de Lyon, le Crédit Agricole Centre-Est, l'organisation des salons de la CCI (Chambre de commerce et de l'industrie), de futurs parents qui désirent un faire-part, chaque client est servi selon ses besoins par la fine équipe. Une vaste clientèle qui a permis à Oh My Com de développer de larges compétences et de proposer des prestations dignes des plus grands à des clients plus modestes avec un même souci d'efficacité et de qualité tout en s'adaptant au budget de chacun.

Le point sur les travaux

Travaux sur le patrimoine communal

1 HÔTEL DE VILLE

- > Réfection et extension du système de contrôle d'accès aux bâtiments et aux ascenseurs // Fin d'année.
- > Mise en conformité des ascenseurs // Novembre.

2 NOUVELLE SALLE DE SPORT

- > Poursuite de la construction du nouvel équipement : salle de gymnastique et dojo. // Novembre - décembre
- > Aménagement des abords de la salle. // Novembre - décembre

3 ESPACE LACHAISE

- > Réfection du parking (après création du parking de la nouvelle salle de sport) // Fin d'année.

4 STAND DE TIR DE MONTESSUY

- > Travaux de restructuration et de mise aux normes du stand.

5 PISCINE ISABELLE JOUFFROY

- > Intervention sur la ventilation et le traitement de l'air des locaux techniques // Fin novembre.

6 VOIE DE LA DOMBES (VOIE VERTE)

- > Installation d'un sanitaire public (angle de la voie de la Dombes et du chemin de Crépieux) // Décembre.

7 AIRE DE JEUX DE LA BUTTE AUX INDIENS (MONTESSUY)

- > Réfection des équipements de l'aire de jeux.

8 SKATE PARK

- > Remise en place d'une barrière de sécurité du skate park.

9 SQUARE POLNARD

- > Réfection de la structure de jeux du square.

10 CUISINE CENTRALE DE LA RESTAURATION MUNICIPALE ET CUISINES SATELLITES

- > Remise en état du bac à graisse de la cuisine centrale // Novembre.
- > Travaux d'entretien.

11 CIMETIÈRE

- > Réfection d'allées et mise en place d'un columbarium // Novembre.
- > Mise en place de 24 caveaux 2 places et caveaux 1 place // Novembre.



« Tous différents, tous uniques »



INSTITUT DE L'ORATOIRE

2, rue de l'Oratoire

04 72 10 69 00 - www.oratoire-lyon.net

Situé à Caluire et Cuire, l'Institut de l'Oratoire forme les professeurs de l'enseignement catholique de la région. Le 7 octobre dernier, il a organisé à leur attention une journée autour du thème « Handicap et différences, tous différents, tous uniques ».



170 enseignants, ou futurs enseignants, du primaire et du secondaire, ont participé à cette journée consacrée à la différence et au handicap, dans la lignée de l'ambition de l'enseignement catholique de promouvoir « une école de toutes les intelligences ». Odile Trévisan, responsable du département ASH de l'Institut (Adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap) et organisatrice de cet événement, explique : « Il s'agit d'appréhender les différents types de handicaps (visuels, auditifs, moteurs et cognitifs) auxquels sont, ou seront, confrontés nos étudiants et stagiaires, y compris

au sein d'établissements scolaires ordinaires. La mise en situation permet de mieux comprendre les difficultés et d'envisager concrètement les adaptations appropriées à chaque cas. »

Divers ateliers étaient proposés : utilisation de tablettes numériques, braille et cannes blanches, basket-fauteuil, atelier dyslexie... et quatre organismes étaient présents pour délivrer conseils et informations : la MDMPH (Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées), l'UGSEL (Union générale sportive de l'enseignement catholique), l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) et la microentreprise *Constant et Zoé*, qui propose des vêtements et accessoires astucieux pour les jeunes en situation de handicap.

Dix ans plus tard : des progrès à amplifier

En préambule de cette journée, Véronique Montangerand, inspectrice de l'Éducation nationale du Rhône au sein du pôle handicap, a fait l'état des lieux de l'inclusion scolaire* dix ans après la loi de 2005. Elle note des avancées : le nombre d'enfants

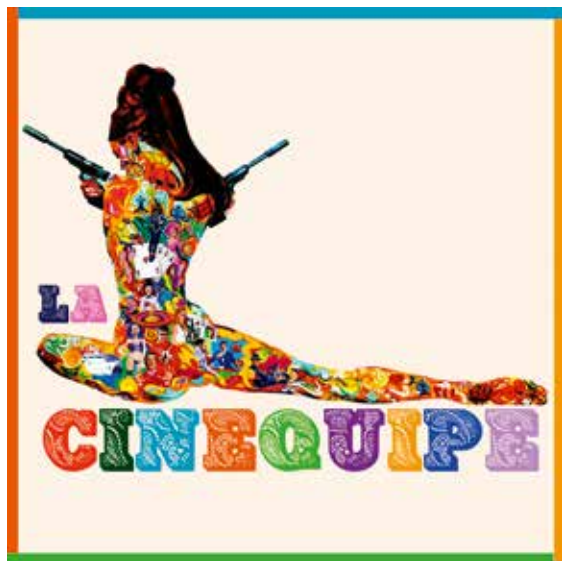
en situation de handicap scolarisés est en augmentation constante depuis 2005. En revanche, citant une étude récemment réalisée, elle souligne aussi des insuffisances résiduelles : parcours encore chaotiques en matière de scolarisation, accueil mitigé de la part de professeurs souvent peu ou pas formés... C'est le paradoxe entre ce que l'inspectrice décrit comme « une volonté philosophique et politique marquée » et « une mise en œuvre qui reste, en partie, à écrire et à construire. »

Au-delà d'une sensibilisation à échelle humaine, cette journée a permis à chacun de se projeter dans des situations d'apprentissage où la personne est considérée dans toutes ses dimensions et quelle que soit sa différence.

*** En éducation, l'inclusion scolaire permet à tout enfant atteint d'un handicap ou de T.S.A. (troubles spécifiques des apprentissages) d'être scolarisé dans des classes ordinaires sans exclusion du « groupe classe » grâce à des adaptations spécifiques.**

La Cinéquipe

Le cinéma d'art et d'essai Ciné Caluire initie un nouveau projet en direction des jeunes, soutenu par la Région et en lien avec la carte M'ra.



Le Ciné Caluire est engagé depuis de nombreuses années dans la défense du cinéma d'art et d'essai. Ce cinéma propose aujourd'hui une nouvelle initiative visant à inciter les jeunes de 15 à 25 ans à fréquenter la salle, en utilisant leurs places à 1€ par l'intermédiaire de la carte M'ra.

Un groupe a été créé - la *Cinéquipe* - afin d'encourager les jeunes à s'investir dans la vie du Ciné Caluire. Les cinéquippers peuvent participer à l'organisation des événements «M'ra» et s'impliquer sur les projets à divers niveaux, animation, programmation, accueil, communication...

Les objectifs de la *Cinéquipe* sont la création d'ateliers autour du cinéma, réunissant divers publics et toutes générations confondues, ainsi que la découverte du fonctionnement d'une salle de projection.

Les cinéquippers bénéficient d'un accès gratuit à toutes les séances du Ciné Caluire (hors temps scolaire), ainsi que d'un accès privilégié à des avant-premières et à des projections professionnelles de films.

La carte M'ra, c'est quoi ?

La carte « M'ra ! » est fournie gratuitement par la Région aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Cette carte à puce nominative est à conserver durant toute la scolarité. Elle est créditée d'avantages rechargeables chaque année, notamment dans les domaines culturels et sportifs, ainsi que pour l'achat de manuels scolaires.



CINÉ CALUIRE

36, avenue Général de Gaulle

04 78 98 89 95 - www.cinecaluire.org

Jonathan Eyraud, Coordination de projet M'ra :

06 82 05 57 54 - eyraud.jonathan@gmail.com

Caluire Jeunes déménage !

À partir du lundi 30 novembre, le service jeunesse (Caluire Jeune, le BIJE) vous accueillera au 11, rue de l'Oratoire.
Le service sera fermé pendant le déménagement du 23 au 27 novembre.



La Ville, **partenaire des associations**

Jeudi 24 septembre dernier, le député-maire Philippe Cochet, et son adjointe à la vie associative, Isabelle Mainand, ont reçu les présidents d'associations à la Maison Ferber.

Cette rencontre entre le monde associatif, les élus et les agents municipaux a lieu depuis 7 ans, mais cette année elle a pris une nouvelle forme. Les responsables associatifs étaient en effet invités à participer à trois ateliers organisés chacun autour d'un thème : « Financements extérieurs », « Formations » et « Mutualisation des moyens humains et matériels entre associations ».

Ces ateliers avaient notamment pour objectif de montrer aux participants comment ils peuvent améliorer le fonctionnement de leur structure et faire des économies grâce à de petits aménagements simples et



faciles à mettre en place, comme le prêt de matériel entre associations par exemple.

Cette nouvelle formule a permis des échanges conviviaux et enrichissants entre la Ville et les responsables associatifs. Ce fut également l'occasion pour la Municipalité de réaffirmer son rôle de partenaire des associations et de rappeler que celui-ci va bien au-delà du versement de subventions ou du prêt de salles et de matériels.

Philippe Cochet a rappelé que la Maison Ferber a été créée spécialement pour les associations et que celles-ci peuvent y trouver de nombreux services ainsi qu'un accompagnement, des conseils et de nombreuses informations.



Parents sous contrat

un documentaire à découvrir sur France 3

Le 21 novembre prochain, France 3 diffusera un documentaire tourné au cœur d'un service éducatif de la Providence Saint-Nizier, un établissement Apprentis d'Auteuil qui accompagne les parents en difficulté. Un témoignage contemporain, riche et émouvant sur ce rôle difficile de parent et sur les bienfaits de ce service.

Dans une société où la notion de famille est en pleine mutation, les parents doivent faire face à des difficultés nouvelles. Être parent : c'est une fonction considérée comme innée, pourtant c'est aussi un rôle difficile, plein d'enjeux et de pressions. La difficulté peut survenir et mettre certains parents dans l'incapacité de remplir ce rôle exigeant. Parfois les situations s'aggravent au point que la justice doit intervenir. Le juge peut alors séparer l'enfant de ses parents, par un placement en foyer ou en famille d'accueil.

Un service précurseur

Située à Caluire et Cuire, la Providence Saint-Nizier de la Fondation d'Auteuil, a mis en place un service notateur proposant justement une alternative à la séparation, souvent destructrice. Créé en 2007, le Service d'accompagnement éducatif en Famille (SAEF) permet de maintenir l'enfant au sein de sa famille, tout en proposant aux parents un accompagnement éducatif soutenu. Durant six mois renouvelables, des éducateurs et psychologues les accompagnent au quotidien dans leur combat pour retrouver un lien et une place auprès de leurs enfants.

« L'enfant n'est pas maintenu à tout prix dans son milieu. S'il est en danger, il est accueilli au sein de la maison d'enfants ou par le service de placement familial de la Providence Saint-Nizier. Il y a une part de risque dans ce type de placement, mais c'est aussi un pari sur les parents qui s'avère souvent juste. Les résultats sont là : 75% des enfants restent dans leur famille après notre intervention » explique Mireille Vion, chef du SAEF.



?

PARENTS SOUS CONTRAT

**Diffusion : samedi 21 novembre, à 15h20
(durée 52 minutes).**

France 3 Sud-Est (Rhône-Alpes, Auvergne, PACA).

Témoignages

Pendant plusieurs mois, une équipe de tournage a suivi trois familles accompagnées par le SAEF dans leur quotidien. Produit par Jérôme Duc-Maugé, écrit et réalisé par Sylvie Perrin, ce documentaire intitulé « Parents sous contrat », nous emmène avec douceur et sans préjugé au cœur de cellules familiales marquées par la vie.



Vos impôts locaux décortiqués

En cette fin d'année, vous avez certainement reçu votre avis d'impôts locaux, et vous vous demandez peut-être à quoi ils peuvent bien servir, ou encore pourquoi ils ont augmenté alors que la Ville n'a pas augmenté ses taux. Et vous avez peut-être du mal à décortiquer votre avis... Pas de panique, Rythmes répond à toutes vos questions !

Qu'appelle-t-on « impôts locaux » ?

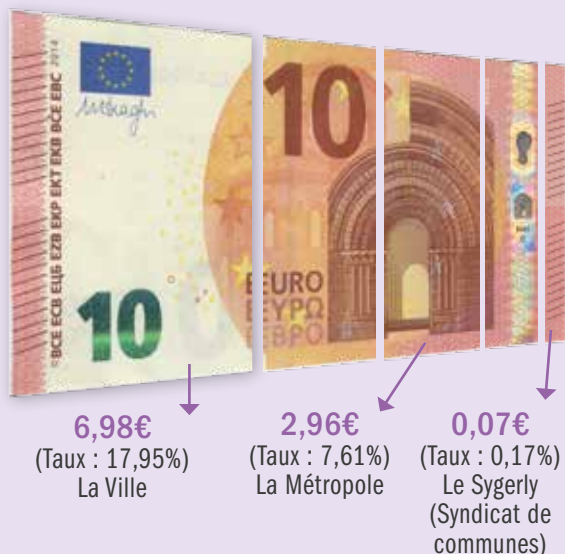
Les impôts locaux sont un ensemble de taxes perçues par les collectivités territoriales : Communes, Départements, Régions et Intercommunalités (la Métropole de Lyon par exemple). Ils sont principalement composés de 4 taxes, dont les recettes sont partagées entre plusieurs collectivités : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et non bâti et la contribution économique territoriale (un panier de taxes qui remplace la taxe professionnelle depuis janvier 2010).

Qui les paye ?

- **La taxe d'habitation** : les particuliers et les entreprises, propriétaires, locataires ou occupant à titre gratuit d'un logement (résidence principale ou secondaire) ou d'un local au 1^{er} janvier de l'année de prélèvement.
- **La taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti** : les propriétaires de terrain.
- **La contribution économique territoriale** : les entreprises.

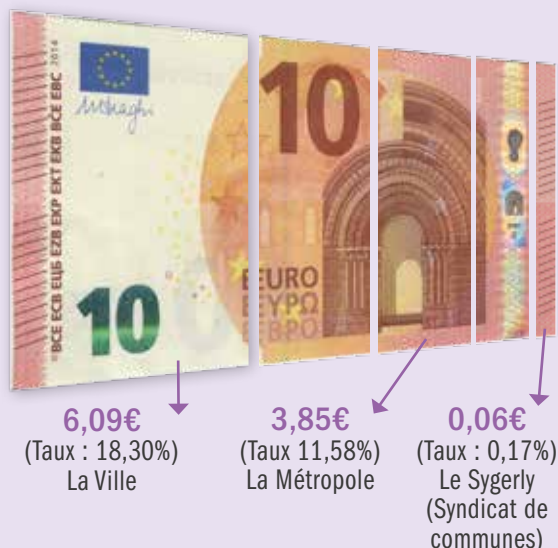
Taxe d'habitation

En 2015, sur 10 euros de taxe d'habitation versée par le contribuable caluirard, les recettes sont réparties ainsi.



Taxe foncière

En 2015, sur 10 euros de taxe foncière versée par le contribuable caluirard, les recettes sont réparties ainsi.



À quoi servent-ils ?

Les impôts locaux contribuent au financement des services publics de proximité et servent à financer de manière indifférenciée (principe de non affectation) les dépenses de la collectivité : crèches, écoles, équipements sportifs et culturels, etc.

Qui est le bénéficiaire des impôts locaux ?

- **La taxe d'habitation** : partagée entre la Commune et le groupement de communes auquel celle-ci appartient. À Caluire et Cuire, la recette de la taxe d'habitation est donc répartie entre la Ville, le Sygerly (Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région de Lyon) et la Métropole de Lyon.

- **La taxe sur le foncier bâti et non bâti** : partagée entre la Commune, le groupement de communes auquel celle-ci appartient, le Département et la Région.

En ce qui concerne Caluire et Cuire, le Département a transféré ses charges et ses recettes fiscales à la Métropole.

- **la contribution économique territoriale** partagée entre les groupements de communes, le Département et la Région.

Que représentent les impôts locaux dans le budget des collectivités territoriales ?

Les impôts locaux représentent la principale recette des collectivités territoriales, puisqu'ils représentent généralement plus de la moitié de leurs recettes fiscales.

Pour Caluire et Cuire par exemple, ils représentent un peu plus de 68 % de ses recettes de fonctionnement.



Comment sont réparties les recettes de ces taxes entre les différentes collectivités territoriales ?

Chaque collectivité bénéficiaire d'une taxe va en prélever une partie en fonction d'un taux qu'elle a elle-même déterminé (dans le cadre de la réglementation).

Identifiant	Désignation

TAXE D'HABITATION 2015 -DÉTAIL DU CALCUL DES COTICATION

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité
Valeur locative brute 1	4552	4552	4552
Valeur locative moyenne	4171	4171	4171
2 A B A T T E M E N T S			
• Général à la base	15 %		15 %
	626	626	557
• Personne(s) à charge			
– Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	20 %		20 %
– Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	25 %		25 %
• Spécial à la base	%		%
• Spécial handicapé	%		%
Base nette d'imposition 3	3926	3926	3995
Taux d'imposition 2015 4	17,95 %	0,169 %	7,61 %
Cotisations 2015 4	705	7	304
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires			
Taux d'imposition 2014	17,95 %	0,154 %	7,25 %
Rappel cotisations 2014	700	6	288
Variation en valeur	+5	+1	+16
Variation en pourcentage	+0,71 %	+16,67 %	+5,56 %
Abattements de référence 2003/2015 4	Commune	Syndicat	Intercommunalité
• Général à la base			
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)			
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)			
• Spécial à la base			

 Vile de C&C

 Sygerly

 Métropole

Comment est calculé le montant de votre impôt (taxe d'habitation ou taxe foncière) ?

Le calcul prend en compte 3 éléments :

1 La valeur locative brute : Cette valeur est déterminée par les services de l'État, en fonction du confort et des caractéristiques du logement et du bâtiment dans lequel vous vivez.

2 Les abattements : Il existe un abattement général à la base, pour tous, puis des abattements accordés à certains contribuables, liés par exemple au nombre de personnes qui composent le foyer ou à difficultés particulières (ressources financières faibles, handicap, invalidité, veuvage, Rmistes ...).

3 La base nette d'imposition : Elle est obtenue par le calcul suivant : valeur locative brute – abattements.

4 Les taux : chaque collectivité bénéficiaire applique un taux sur la base nette d'imposition. Ces taux sont votés chaque année par les élus de chaque collectivité.

NB : On entend souvent dire que le montant de la taxe d'habitation dépend du revenu des ménages. Si la taxe d'habitation n'est pas proportionnelle au revenu, en revanche elle est plafonnée à 3,44% du revenu imposable du foyer.

AINSI :

Montant de votre impôt =
[(base d'imposition – abattements sur la
valeur locative moyenne) X taux votés par les
collectivités] + frais de gestion de l'État

Pourquoi le montant de l'impôt augmente alors que la Ville n'augmente pas les impôts locaux ?

Cela fait 12 ans que la Ville n'augmente pas ses taux d'imposition, cependant, deux phénomènes peuvent expliquer l'augmentation du montant final de l'impôt :

1. La revalorisation de la valeur locative à laquelle s'applique le taux. Quand celle-ci augmente, le résultat final augmente mécaniquement, même si le taux n'a pas bougé.
2. L'augmentation des taux appliqués par les autres collectivités.

En 2015, la Métropole a voté une augmentation de 5 % de son taux.



?

Pour toutes questions concernant votre avis d'imposition, contactez le

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1, rue Claude Baudran

04 72 10 44 50





Zoom sur la Métropole

La Métropole de Lyon va bientôt fêter sa première année d'existence. S'il est encore un peu tôt pour dresser un premier bilan, nous avons tenu à consacrer le dossier de ce numéro de Rythmes à cette nouvelle collectivité territoriale au statut unique en France.

Il nous a notamment semblé important de rappeler quelles sont ses compétences, car celles-ci touchent à des domaines qui concernent chacun d'entre nous, quels que soient notre âge ou nos préoccupations : habitat, déplacements, eau, propreté, aménagement urbain, etc.

Les décisions prises par les élus métropolitains ont des conséquences concrètes sur notre quotidien à tous, d'où la nécessité de savoir ce qu'elle fait et comment les décisions sont prises... Dans les pages suivantes, vous découvrirez ainsi comment est organisée la Métropole, quelles sont ses instances politiques, leur rôle, leur composition et leur fonctionnement.

Nous profitons également de ce dossier pour vous décrire notre rôle au sein de la Métropole en tant que conseillers métropolitains et pour vous expliquer comment nous pouvons défendre les droits et les intérêts des Caluirards.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la Métropole et des projets qu'elle mène par le biais du magazine municipal Rythmes.

**Philippe Cochet, Irène Basdereff,
Gaël Petit et Chantal Crespy,
conseillers métropolitains.**

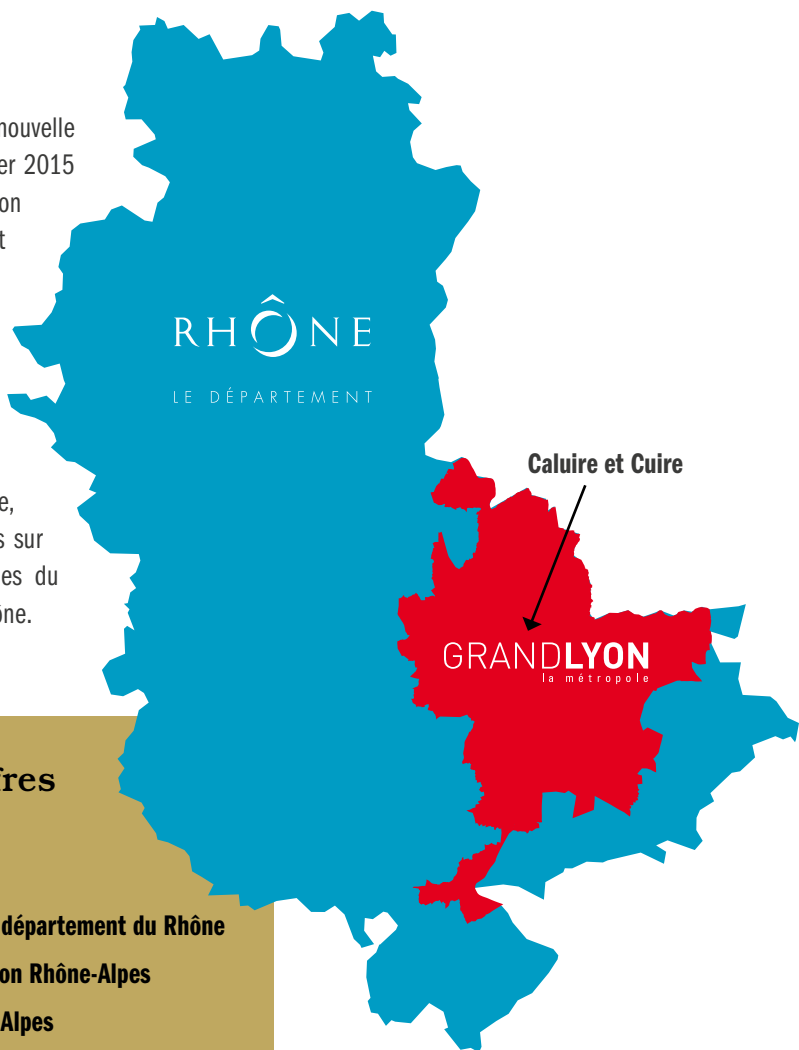
Le point sur la Métropole de Lyon

Près d'un an après la création de la Métropole de Lyon, nous avons souhaité consacrer le dossier central de ce numéro de Rythmes à cette nouvelle collectivité territoriale. L'occasion de rappeler comment elle fonctionne, quelles sont ses compétences et de présenter les conseillers métropolitains caluirards.

La Métropole de Lyon, qu'est-ce que c'est ?

La Métropole de Lyon est une nouvelle collectivité territoriale, née le 1^{er} janvier 2015 et créée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite « MAPTAM ».

Elle succède au Grand Lyon et se substitue au Département sur les 59 communes qui se trouvent sur son territoire. Le Département du Rhône cesse donc d'exister sur ce périmètre, mais exerce toujours ses compétences sur le territoire des 230 autres communes du Rhône. Il a pris le nom de Nouveau Rhône.



La Métropole en chiffres

59 communes

1,3 million d'habitants

75% de la population de l'ancien département du Rhône

22 % de la population de la Région Rhône-Alpes

30 % du PIB de la région Rhône-Alpes

165 élus au Conseil de la Métropole, dont

4 conseillers métropolitains caluirards.

8760 agents

3,33 milliards d'euros de budget

Quelles sont ses compétences ?

Puisqu'elle est née de la fusion du Département et du Grand Lyon, la Métropole de Lyon cumule les compétences autrefois exercées par les 2 collectivités :



**L'enfance
et la famille**



Les solidarités



**L'habitat
et le logement**



Les déplacements



**L'eau et
l'assainissement**



La propreté



**Les grands projets et
l'aménagement urbain**



**L'énergie et
l'environnement**



**L'emploi et le
développement économique**



**Les savoirs et la
culture**



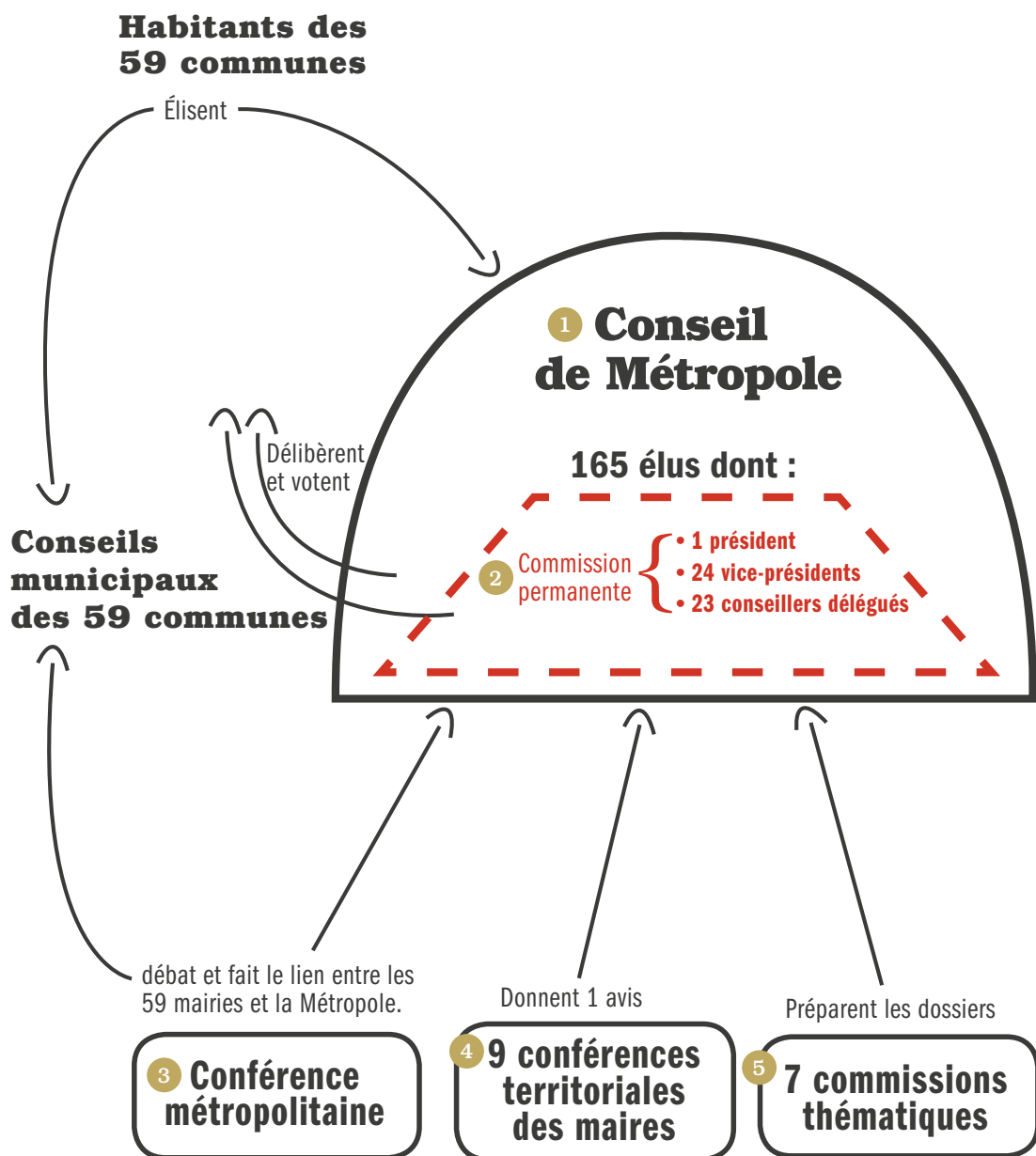
**L'attractivité et le
rayonnement**

Le pacte de cohérence métropolitain

Le pacte de cohérence métropolitain est un document élaboré au début de chaque mandat qui a pour but de faciliter la coordination entre la Métropole et les 59 mairies qui se trouvent sur son territoire. Il précise notamment comment sont mises en place les éventuelles délégations de compétences de la Métropole vers les communes, ou au contraire, des communes vers la Métropole ou entre communes.

Le pacte de cohérence pour le mandat 2015-2020 devrait être voté en décembre 2015.

Organisation politique de la Métropole



Les instances de décisions

1 Le conseil de Métropole

- **Composition** : 165 conseillers métropolitains, élus au suffrage universel direct par les habitants des communes qui composent la Métropole, chaque commune disposant d'un nombre de conseillers proportionnel à son nombre d'habitants.
- **Rôle** : Il règle, par ses délibérations, les affaires de la Métropole.
- **Fonctionnement** : Il se réunit plusieurs fois par an au cours de séances publiques pendant lesquelles sont examinés plus d'une centaine de dossiers. Chaque décision, appelée délibération, est prise à la majorité des suffrages exprimés. Le Conseil de la Métropole a la possibilité de déléguer une partie de ses attributions au Président et à la Commission permanente.

2 La commission permanente

- **Composition** : Le Président (Gérard Collomb), 24 vice-présidents et 23 conseillers délégués. Ils sont élus par les membres du Conseil de la Métropole en son sein.
- **Rôle** : Elle exerce des compétences qui lui sont déléguées par le Conseil métropolitain.
- **Fonctionnement** : Elle siège au moins une fois par mois pour débattre et délibérer sur les dossiers qui lui ont été délégués.

Les organes de concertation

3 La Conférence métropolitaine

- **Composition** : L'ensemble des maires des 59 communes.
- **Rôle** : C'est une instance de coordination entre la Métropole de Lyon et les communes situées sur son territoire. Elle débat de sujets d'intérêt métropolitain et émet un avis consultatif destiné à aider le Conseil de la Métropole à délibérer.

4 Les 9 conférences territoriales des maires

- **Composition** : Elles regroupent les maires de plusieurs communes géographiquement proches. Par exemple, le député-maire de Caluire et Cuire (Philippe Cochet), le maire de Rillieux-la-Pape (Alexandre Vincendet) et celui de Sathonay Camp (Pierre Abbadie) siègent au sein d'une même conférence.
- **Rôle** : Au sein de ces instances, les maires discutent de sujets locaux et de problématiques qui concernent un territoire plus restreint que celui de la Métropole. Ils travaillent sur la déclinaison territoriale des politiques métropolitaines et débattent de priorités locales. Elles peuvent être consultées par le Conseil de la Métropole et émettent un avis consultatif.

5 7 Commissions thématiques

- **Composition** : Une trentaine d'élus métropolitains (chaque conseiller siégeant dans une ou plusieurs d'entre elles).
- **Rôle** : Ce sont des lieux d'échanges et de débats destinés à préparer le passage en Conseil de Métropole des dossiers. Il existe 7 commissions thématiques, intervenant chacune dans un domaine donné : Finances, institutions, ressources et organisation territoriale ; Urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ; Déplacement et voirie ; Proximité, environnement et agriculture ; Développement économique, numérique, insertion et emploi ; Développement solidaire et action sociale ; Éducation, culture, patrimoine et sport.

Les conseillers métropolitains de Caluire et Cuire

Quatre élus municipaux caluirards siègent au Conseil de la Métropole : **Philippe Cochet**, député-maire, **Irène Basdereff**, **Gaël Petit** et **Chantal Crespy**.



Les commissions dans lesquelles siègent les conseillers métropolitains caluirards :

Philippe Cochet : « Finances, institutions, ressources et organisation territoriale ».

Irène Basdereff : « Développement économique, numérique, insertion et emploi ».

Gaël Petit : « Déplacements et voirie ».

Chantal Crespy : « Développement solidaire et action sociale » et « Éducation, culture, patrimoine et sport ».

Ils ont été élus au suffrage universel direct lors des élections municipales de mars 2014 et siègent donc à la fois au Conseil municipal et au Conseil métropolitain.

Leur rôle

Le rôle des élus métropolitains comporte plusieurs facettes :

- **Représenter les Caluirards auprès de la Métropole** :
Ils sont les porte-parole de tous les Caluirards et sont là pour défendre leurs intérêts, faire remonter des difficultés rencontrées sur la commune et porter des projets d'intérêt communal.
- **Mais également représenter l'ensemble des habitants de la Métropole** :
Dans le cadre de leurs fonctions, ils débattent également de sujet concernant les 58 autres communes de la Métropole.
- **Être un relais entre la Métropole et les Caluirards**
Ils permettent aux Caluirards d'avoir un lien de proximité avec le centre de décision de la Métropole.

Non seulement ils peuvent faire « remonter » des informations des habitants vers la Métropole, mais ils peuvent aussi les faire « redescendre » de la Métropole vers les habitants et les élus municipaux.

- **Ils sont les garants de la bonne utilisation de l'argent public et veillent à ce que la Métropole respecte ses engagements et mène les projets prévus.**
- **Ils analysent les dossiers et en débattent** dans le cadre des commissions thématiques avant leur passage en Conseil de métropole.
- Ils représentent la Métropole dans des organismes, des collèges...

Ce qui va changer en 2020

En 2020, de nouvelles élections auront lieu et un certain nombre de modifications prévues par la loi 2020 entreront alors en application.

Par exemple, le Conseil de la Métropole comptera 150 conseillers (contre 165 aujourd'hui), qui seront élus par circonscription (et non plus par ville). Caluire et Cuire fera partie de la même circonscription que Rillieux-la-Pape et Sathonay Camp. Cette circonscription bénéficiera de 8 sièges.

Zoom sur la Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI)

3,5 milliards d'euros : c'est le montant global qui sera alloué à la PPI.

Le 6 juillet dernier, la Métropole de Lyon a adopté la Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI). Il s'agit d'un document qui définit les projets qui seront réalisés pendant le mandat 2015-2020 par la Métropole.

Avant le vote de la PPI, chaque commune a présenté la liste des projets qu'elle souhaitait voir réaliser par la Métropole. Cette dernière a opéré des choix afin de pouvoir répondre de manière équilibrée aux besoins des différentes communes.

Ainsi, la Ville a aussi obtenu de la Métropole l'inscription de divers projets à la PPI. Il s'agit par exemple d'opérations d'aménagements urbains (chemin de Crépieux, Montée des Forts, rue Henri Chevalier, poursuite de la requalification de Montessuy-Pasteur) et d'opérations liées au patrimoine, comme la rénovation du collège Charles Sénard.

Par ailleurs, la Métropole s'est engagée à réaliser des projets qui étaient déjà inscrits dans la PPI du précédent mandat (du Grand Lyon) et n'ont pas pu être réalisés, comme la réhabilitation du collège André Lassagne ou le réaménagement de la place de l'église.

Exposition

dans l'Atrium



Franck Brossy

Du 31 octobre au 19 décembre

Artiste plasticien, Franck Brossy a notamment travaillé pour les compagnies de danse Hallet Egayan et Maguy Marin. Comme les peintres d'autrefois, il vit et travaille en pleine nature. Pour l'exposition qu'il propose dans l'Atrium, il a choisi deux thèmes : l'eau et le végétal. Ces sujets lui permettent d'exprimer ce qu'il recherche dans la peinture : retrouver le geste minimal, presque primitif et le travail sur la matière.



Atrium de l'Hôtel de Ville

Place du Dr Dugoujon

Entrée libre du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h00 et le samedi, de 08h30 à 12h00.

Mémorial Jean Moulin

ouverture exceptionnelle le 11 novembre



La modeste maison où vivait le docteur Dugoujon, située en plein cœur de Caluire et Cuire, a été le théâtre de l'arrestation de Jean Moulin, symbole de la lutte pour la liberté et les valeurs de la République. Aujourd'hui, ce haut lieu de mémoire, est ouvert au public à l'occasion d'événements particuliers et sur rendez-vous le reste de l'année.

Visites guidées sur rendez-vous le reste de l'année :

Le reste de l'année, le Mémorial se visite sur rendez-vous : les lundis, mardis, mercredis et vendredis (groupes), les jeudis matin, de 9h à 13h et les samedis après-midi, de 13h à 17h (individuels).

Renseignements et réservations au 04 78 98 85 26.

Durée de la visite guidée : 1 heure.

Tarifs : 2€. Gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.

Visites guidées gratuites

le 11 novembre :

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918, le Mémorial Jean Moulin sera ouvert au public de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Entrée libre et gratuite.



La bibliothèque municipale



Flashez ce code avec votre smartphone ou votre tablette pour plus d'informations sur les documents proposés

Place du Docteur Dugoujon - 04 78 98 81 00
 bibliotheque@ville-caluire.fr - Site Internet : bm.ville-caluire.fr
 Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h,
 le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 16h.

Plaisir de lire et d'écouter...

Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous

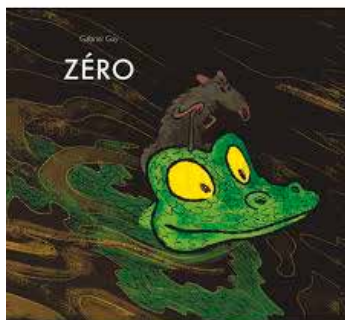
Sélection musique et arts du spectacle



The Lunchbox

Ila, délaissée par son mari, tente de le reconquérir en lui préparant un délicieux déjeuner. Mais sa lunchbox est remise par erreur à Saajan, un homme solitaire. Comprenant la méprise, elle glisse un petit mot dans la prochaine lunchbox afin de percer le mystère... Loin du cinéma de Bollywood, une comédie romantique savoureuse, un vrai régal !
The Lunchbox / un film de Ritesh Batra avec Irrfan Khan, Nimrat Kaur et Nawazuddin Siddiqui. - Blaq Out, 2013
 À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale.

Sélection jeunesse



Zéro

(à partir de 4 ans)

Un petit crocodile qui vit tranquillement dans un vivarium est jeté dans les toilettes. Après avoir été malmené par un terrible serpent, il trouve refuge parmi les rats des égouts qui le surnomment Zéro. Zéro grandit et veut vivre libre mais le monde, là-haut, lui réserve des surprises bizarres. Une histoire à la fois drôle et profonde.

Zéro / Gabriel Gay. - École des loisirs, 2014

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale.

Sélection adultes



Numéro zéro

Un roman farci de pauvres types, tous journalistes, s'échinant littéralement à sortir la Une d'un nouveau canard. Par une intrigue alambiquée, Umberto Eco revient sur les heures sombres du fascisme italien et rappelle que sans liberté de presse, point de démocratie. En parallèle, se crée une amourette entre les protagonistes. Maintenant que leur pays glisse vers la déliquescence la plus totale, les amants se prennent à rêver d'une Europe moins inquiétante.

Numéro zéro / Umberto Eco. - Grasset, 2015.

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale.

L'agenda

de la bibliothèque municipale

Pour les enfants

SÉANCES DE LECTURE

*Partagez un beau moment avec vos enfants
en écoutant des histoires...*

Bébé Bouquine (jusqu'à 3 ans*)

Samedi 14 novembre, de 10h15 à 10h45.

Mercredi 2 décembre, de 10h15 à 10h45.

*Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance (un
membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)*

L'Heure du Conte (3-6 ans*)

Mercredi 25 novembre, à 16h.

Mercredi 9 décembre, à 16h.

Entrée libre

** Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.*

Nouveau : des tablettes à la bibliothèque

Oui mais pour quoi faire ?

**Depuis le mois de septembre, des tablettes sont
mises à disposition des usagers de la bibliothèque
municipale :**

- Au secteur « Musique et arts du spectacle » elles vous permettent un accès facile aux programmes du Radiant-Bellevue et d'autres salles de la région lyonnaise (en complément des CD des artistes programmés, à emprunter), proposent quelques applications ludiques et enrichissantes, des liens utiles, des listes de nouveautés dans le domaine de la musique et du cinéma et bien d'autres choses à venir !
- Au secteur jeunesse, elles proposent des jeux et des applications sur deux tablettes (une Android, une Apple) en consultation sur place. Nouveau service accessible aux enfants à partir de 3 ans, inscrits à la bibliothèque municipale (au 1^{er} étage, en salle multimédia).

Pour les adultes & adolescents

BULLES SONORES POUR OREILLES CURIEUSES

Découvrez la musique avec des passionnés...

Vendredi 4 décembre, à 17h30

Thème : Autour de la prise de son.

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance.

POINT D'@CCÈS : MINI-CONFÉRENCE INFORMATIQUE

On écoute, on échange, on pose des questions.

Vendredi 11 décembre, de 18h à 19h30

Thème : Les services Google.

Sur inscription gratuite.

Pour les adultes

HISTOIRES D'EN PARLER

*Échangez des idées de lecture
et partagez des coups de cœur en toute simplicité...*

Mardi 1^{er} décembre de 18h à 20h.

Thème : Les romans policiers récents d'auteurs français.

Entrée libre.

Sélection ciné

Ciné Méliès

67, chemin de Vassieux - 04 72 27 02 07
www.lemelies.org



Hotel Transylvanie 2

Un film d'animation de Genndy Tartakovsky.

Du 11 au 16 novembre

Dracula est dorénavant grand-père et est bien décidé à initier son petit garçon à la crinière rousse aux rudiments du monde de l'épouvante. Bien sûr, rien ne va se passer comme prévu pour notre drôlissime vampire et sa bande de monstres - Frankenstein, la Momie, l'Homme invisible, le Loup-garou et le Blob...

Festival Sol'en films

Le Méliès participe au festival *Sol'en films* qui cette année aborde la question de l'environnement. Deux films seront proposés, dont l'un est destiné au jeune public :



Ma petite planète chérie

Un film d'animation de Jacques-Rémy Girel. À partir de 3 ans.

Mercredi 25 novembre, à 16h30.

Neuf histoires qui abordent l'écologie de manière amusante et poétique.



La glace et le ciel

Un film de Luc Jacquet présenté en clôture du dernier festival de Cannes

Judi 26 novembre à 20h30.

Luc Jacquet met en scène l'aventure de Claude Lorius, parti en 1957 étudier les glaces de l'Antarctique. Il nous raconte l'histoire d'une vie extraordinaire de science et d'aventure, consacrée à percer au plus profond des glaces de l'Antarctique les secrets bien gardés du climat.

Ciné Caluire

36, avenue Général de Gaulle - 04 78 98 89 86
www.cinecaluire.org



En mai fais ce qu'il te plaît

Un film de Christian Carion

August Diehl, Olivier Gourmet, Mathilde Seigner

Du 11 au 17 novembre.

Mai 1940. Pour fuir l'invasion allemande, les habitants d'un petit village du nord de la France partent sur les routes, comme des millions de Français. Ils emmènent avec eux dans cet exode un enfant allemand, dont le père opposant au régime nazi est emprisonné à Arras pour avoir menti sur sa nationalité. Libéré dans le chaos, celui-ci se lance à la recherche de son fils, accompagné par un soldat écossais cherchant à regagner l'Angleterre...

2^e festival du cinéma italien

Du 18 au 24 novembre

En novembre, le Ciné Caluire organise le 2^e festival du film italien avec en ouverture l'avant-première du film *Mia Madre* en version originale sous titrée.



Mia Madre (VO)

Un film de Nanni Moretti, avec Margherita Buy, John Turturro, Giulia Lazzarini.

Le 18 novembre à 20h30.

Margherita est une réalisatrice en plein tournage d'un film dont le rôle principal est tenu par un célèbre acteur américain. À ses questionnements d'artiste engagée, se mêlent des angoisses d'ordre privé : sa mère est à l'hôpital, sa fille en pleine crise d'adolescence. Et son frère, quant à lui, se montre comme toujours irréprochable... Margherita parviendra-t-elle à se sentir à la hauteur, dans son travail comme dans sa famille ?

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales ».

Majorité

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Chers Caluirardes, chers Caluirards,

La Métropole de Lyon a adopté le 6 juillet dernier sa programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) pour les années 2015-2020, qui définit les projets qui seront réalisés au cours du mandat. Le budget global de cette Programmation, pour les 59 communes, s'élève à 3,5 milliards d'euros.

Chaque commune présente une liste de projets. Les sujets sont très variés, puisqu'ils touchent à la fois les aménagements urbains, les transports collectifs, l'habitat, l'environnement, la gestion du patrimoine et le développement économique. La Métropole doit faire des choix afin de répondre à l'ensemble des communes de façon équilibrée.

Les élus de Caluire et Cuire ont fait des propositions en les priorisant afin de défendre efficacement les projets communaux. De plus, les 4 représentants de la commune ont attiré l'attention du Président de la Métropole sur la nécessité de terminer en priorité les investissements de la précédente PPI. Comme, la réhabilitation du collège André Lassagne ou le réaménagement de la Place de l'église.

La ville a aussi obtenu de la Métropole l'inscription d'autres projets, notamment des opérations d'aménagement urbain (chemin de Crépieux, Montée des Forts, rue Henri Chevalier, poursuite de la requalification de Montessuy-Pasteur) et des opérations liées au Patrimoine comme la rénovation du collège Charles Sénard (lancement des études en 2016). Nous avons déploré l'absence de planning de réalisation, mais les élus Les Républicains de la Métropole de Lyon ont obtenu un engagement de la part du Président de la Métropole quant à un suivi annuel et par commune de l'avancement des projets de la PPI.

Nous serons, évidemment, vigilants quant au bon déroulé de tous ces projets, qui sont très importants pour notre ville. Les élus de Caluire et Cuire ont d'ailleurs voté pour cette programmation globale, considérant que malgré son manque de vision métropolitaine, celle-ci devait être réalisée dans l'intérêt de la population.

En cette fin d'année, la Métropole doit adopter son Pacte de Cohérence Métropolitain, document qui organise la gestion des compétences entre les communes et la métropole. Nous avons participé aux réunions pour l'élaboration de ce document. Il est peu de dire que l'exécutif a beaucoup de mal à avancer sur ce sujet. L'intention est pourtant louable, car il s'agit de déterminer, sur le territoire de la Métropole, le meilleur échelon de l'action publique pour chaque compétence

partagée : communal, intercommunal, métropolitain. Mais la réalité d'une commune de la taille de Caluire et Cuire, en première couronne lyonnaise, n'est évidemment pas la même qu'une plus petite et plus éloignée. Il n'est donc pas simple de bâtir un document unique avec des territoires aussi variés. Nous vous tiendrons informés prochainement de l'issue de ces discussions. Notre objectif est de défendre une organisation qui permette de garder efficacité et proximité pour répondre aux besoins des habitants.

Quoiqu'il en soit, cette réflexion collective est, selon nous, l'occasion de réfléchir à la nécessité de baisser la pression fiscale métropolitaine. En effet, Gérard Collomb a déjà augmenté dès le début du mandat les impôts métropolitains de 5%. Il vient encore d'augmenter 2 nouvelles taxes : sur les surfaces commerciales (entreprises) et sur la consommation finale d'électricité (particuliers). Pendant ce temps, les charges de fonctionnement ne sont pas revues ! C'est un non-sens ! Particulièrement mobilisés, nous ne cessons de réclamer une réelle baisse des coûts de fonctionnement de la Métropole, ce qui permettrait d'assurer plus d'investissements pour nos communes, tant en termes qualitatifs que quantitatifs, sans harasser les contribuables au-delà du raisonnable. Las, pour l'instant, l'exécutif métropolitain préfère augmenter taxes et impôts, tout en refusant de réduire la voilure sur les dépenses courantes. Encore plus qu'une préférence, cela s'apparente à de l'irresponsabilité ! Les conséquences économiques et sociales de cette sur-fiscalité sont déjà connues de tous. C'est une erreur fondamentale tant nos concitoyens contribuent déjà largement au pot commun et ont le droit de voir leurs deniers investis à leur service en priorité !

Vos représentants à la Métropole : Philippe COCHET, Irène BASDEREFF, Chantal CRESPIY, Gaël PETIT

Opposition

Caluire et Cuire en mouvement

Associations, personnes handicapées, usagers des écoles et de la salle Lachaise, il va falloir attendre.

La majorité en place depuis 8 ans a réalisé à peine 10% de l'objectif d'accessibilité lié à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Le programme pluriannuel d'entretien et de mise aux normes des établissements recevant du public a été présenté lors du conseil municipal du 18 septembre. Stupeur. Parmi les travaux réalisés (39M€ en 10 ans pour 13 chantiers) : les 2,8 M€ de la Place Gutenberg ! Duperie. L'immense majorité de ces dépenses ne concerne pas l'accessibilité. Tremblements : les travaux des 75 équipements restant s'étaleront jusqu'en 2024 ! Leur coût : 30 millions d'euros. En moyenne 400 000 euros par équipement, contre 103 000 euros par projet à la Métropole. A Caluire, nous ne sommes dans les grands chantiers ! Une fois encore, comme c'était déjà le cas pour les obligations légales

en matière de logements sociaux, nous constatons, que l'équipe municipale gage l'avenir au jeu de la stratégie des grandes annonces et du report au lendemain.

Ce que nous ne pouvons pas reporter, c'est la validation du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H). Il est en cours de définition et concerne les 20 prochaines années. Un registre est ouvert en mairie jusqu'au 31/12/2015 pour recevoir vos propositions. Créer les temps, les espaces pour penser, participer ensemble à la définition de l'aménagement, à l'avenir de notre commune, c'est aussi contribuer à l'accessibilité de tous dans la ville. Cela nécessiterait concertation et anticipation, mais à Caluire, le maire pense seul et cultive l'art de remettre au lendemain.

F. Matteucci, M-J. Bajard, G. Durel, Cl. Parisi / Caluire et Cuire en Mouvement (PS & EELV)

Caluireetcuire.enmouvement@gmail.com

Caluire et Cuire Bleu Marine

Dans un rapport soumis au vote au dernier conseil nous avons rappelé à la mairie que nous n'acceptons pas le principe d'augmentation des indemnités de fonction de ses nouveaux élus. Rappelons que la croissance est en panne en France, le chômage ne baisse pas malgré l'actualité estivale des incantations gouvernementales. Septembre s'est annoncée dans le même ton, des discussions budgétaires tendues, un nouveau tour de vis donné avec 2.8 milliard d'euros de réduction

de dépenses à faire sur les ministères et les opérateurs de l'Etat, des dotations en chute libre pour les collectivités locales. Pour une grande partie des fonctionnaires, cette rentrée était identique aux autres années : pas d'augmentation de salaires, des budgets en baisse, des emplois en moins, des services qui ferment. Nous avons proposé que dans ce rapport soient gelées ces réévaluations systématiques d'indemnités d'élus. caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com

Caluire et Cuire citoyens

Rapport annuel

Compte tenu du budget annuel de notre commune (59 millions d'euros), l'exécutif ne peut limiter sa communication au seul magazine Rythmes et à l'archivage de fichiers pdf sur son site internet, ne permettant pas un suivi de sa performance. La municipalité devrait en effet publier un rapport annuel d'activité sur ses réalisations au regard des objectifs qu'elle s'est fixés : une présentation de ses états financiers, de son

budget annuel et de son plan d'investissements à 5 ans, son bilan en termes de construction de logements sociaux et de développement économique, une synthèse sur la situation des écoles et l'évolution des tarifs du périscolaire, un état des subventions versées aux associations avec un descriptif de leurs missions ... Il faut admettre que rares sont les élus audacieux en France qui adoptent une telle démarche visant à rendre précisément des comptes aux citoyens. EC/LM

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Fin 2014, Mr le Maire a augmenté de 2% (4 fois l'inflation 2014) les tarifs des garderies du matin, de la ludothèque, de Caluire Juniors et de Caluire Jeunes. En juin 2015, la majorité va plus loin votant des augmentations très injustes allant jusqu'à +38% des tarifs de tout ce qui touche à l'enfance : classes de découverte, restauration scolaire,

garde du matin... Fin 2015, nouvelle augmentation de 2% (10 fois l'inflation 2015). Le FDG dénoncera à nouveau et votera contre cette augmentation qui pénalise les familles les plus modestes.

contact@frontdegauche5.fr

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE

Dépannage - Installation - Formation



@llegro

Guillaume Bonjean

06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr

AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?

À votre **DOMICILE** ?

PIERRE di DIEGO LUBRANO est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE

INSTALLATION

FORMATION

CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

Infos santé

Sécurité Sociale • Soucieuse d'assurer le maintien de tous les services apportés aux Caluirards, la Ville de Caluire et Cuire a réinstallé une boîte aux lettres à l'entrée du CCAS et se charge d'acheminer quotidiennement et gracieusement votre courrier à destination de la CPAM.

Numéro d'appel national : 3646

(prix d'un appel local) - www.lyon.ameli.fr

CRAM – Retraite • Contact : **39 60**

Urgence médicale • Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde : 16, quai Général Sarraill 69006 Lyon - 04 72 33 00 33.

Pharmacies de garde • Pour connaître la pharmacie de garde : composez le n° **3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

Infos pratiques

Nouvelle déchèterie • Impasse des Lièvres

Horaires : Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.

Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.

Fermeture jours fériés.

Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

Sécurité

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords : Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé :

1 / Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

2/ Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.

3/ Le code d'entrée de l'immeuble.

Important : si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

Permanences

Député : Philippe COCHET

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocat-conseil, conciliateur, notaire :

Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts :

1 rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

Horaires et coordonnées des services municipaux

État civil, urbanisme/cadastre

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon - 04 78 98 80 80

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Le samedi, de 8h30 à 12h.

Service petite enfance,

Service éducation,

Caluire Juniors (accueil administratif),

Service de la restauration

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon

Standard général : 04 78 98 88 00.

SimpliCite@ville-caluire.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Police municipale

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon - 04 78 98 81 47

Secrétariat : Du lundi au vendredi : de 8h30 - 12h15

et 13h30 - 17h

Patrouille : Du lundi au vendredi : 7h - 2h.

Samedi : 8h - 14h et 16h - 2h. Dimanche : 19h - 2h

CCAS

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon - 04 78 98 80 84

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h15 /

13h30 - 17h. Jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h.

Relais d'accueil de la petite enfance

• 37, avenue du Général de Gaulle (04 37 92 92 32)

du lundi au jeudi, de 8h30-12h et de 13h30 à 17h (18h les lundis). Le vendredi, de 8h30 à 18h.

• Hôtel de Ville, place du Dr Dugoujon.

Le samedi : de 9h à 12h sur RDV.

• 251, chemin de Wette Faÿs (dans les locaux de la crèche "Les Galets du Rhône") : les mercredis scolaires uniquement de 13h à 17h.

Fermeture : 3 premières semaines d'août et 1 semaine sur 2 pendant toutes les petites vacances scolaires.

Caluire Jeunes

16, rue Frédéric Mistral - 04 72 27 05 13

Attention : Changement d'adresse à partir du 30 novembre (voir page 19)

Hors vacances scolaires :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h et le mercredi, de 8h à 18h

Vacances scolaires :

du lundi au vendredi, de 8h à 18h

Service vie associative

14, rue du Capitaine Ferber - 04 78 30 38 00

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

La rétro des asso...

ASC Karaté

Nouvelle saison prometteuse pour les karatékas !



La section a bel et bien démarré pour les karatékas de l'Association sportive de Caluire (ASC)... Nous leur souhaitons autant (même plus) de médailles et de récompenses que l'année passée...

La rentrée de l'AS Caluire Karaté s'est faite sur les chapeaux de roues, avec l'organisation de la première journée « Parents/enfants » de la saison 2015/2016, la traditionnelle « Semaine des copains » et le stage national de Nihon Taï-Jitsu. À présent, les efforts sont tournés vers la préparation à la compétition, puisque les premières rencontres sportives ont débuté en octobre.

Comme à l'accoutumée, les sportifs du dojo de Caluire et Cuire, des poussins jusqu'aux seniors, s'entraînent avec rigueur et ténacité sur le tatami, les plus aguerris coachant les nouveaux compétiteurs encore timides ou nerveux.

« Perfectionnement des katas appris l'an dernier et développement de la combativité sont à l'ordre du jour des entraînements », dixit Franck Morrier et Ayhan Saidut, les 2 professeurs de l'ASC Karaté. « Chaque pratiquant

compétiteur doit trouver son karaté, sa voie, mais les fondamentaux sont les mêmes pour tous et même une "ceinture noire" doit toujours se perfectionner, rien n'est acquis et gagné d'avance ».

C'est bien ce que nous ont prouvé tous les compétiteurs caluirards les saisons précédentes en rapportant au club médailles et podiums, le classant ainsi parmi les premiers de France trois ans de suite : 71 médailles d'or, 58 médailles d'argent et 67 médailles de bronze, sans compter les nombreux participants qui ont présenté de belles prestations et n'ont pas démerité.

Nous espérons que ces compétiteurs continueront de briller et ainsi faire rayonner la Ville de Caluire et Cuire dans tout le pays, et même au-delà. Nous leur souhaitons donc une belle saison dynamique et sportive !



Les jardins solidaires du Secours Catholique

Depuis une quinzaine d'années, le Secours Catholique offre à des habitants la possibilité de cultiver une parcelle de jardin, sur un terrain prêté par la Ville de Caluire et Cuire.

C'est un jardin de ville comme il en existait jadis, situé à quelques encablures du centre de Caluire et Cuire. Le Secours Catholique soutient depuis plus de 15 ans un projet permettant à des jardiniers aux revenus modestes de cultiver des parcelles, collectives et individuelles.

Deux coordinateurs, Serge et Marlyn, œuvrent avec une vingtaine de jardiniers et de bénévoles sur ce terrain. Les jardiniers commencent à travailler sur les parties communes, puis sur leurs parcelles individuelles. Le jardin est ouvert les lundis et jeudis après-midi de 14h30 à 19h. Les fruits et légumes cultivés sur

les parties communes sont répartis équitablement entre les usagers.

L'ambiance est amicale, cet espace offrant un refuge de verdure au cœur de la ville, un lieu de partages entre passionnés de jardinage. Tous les ans au mois de juin, le jardin organise un repas rassemblant l'ensemble des usagers et leurs familles.



SECOURS CATHOLIQUE - 14, rue Professeur Roux - 04 78 23 04 16
caluire@secours-catholique.org - Permanences le mardi, de 14h à 16h30
(hors vacances scolaires) Dons en ligne sur www.secours-catholique.org

Zoom sur le Secours catholique

Les bénévoles du Secours catholique rencontrent, écoutent et agissent auprès des plus pauvres, afin qu'ils puissent (re)trouver leur place et leur capacité à agir dans la société. Dans le Rhône, ils sont 1 000 bénévoles à accompagner plus de 15 000 personnes. À Caluire et Cuire, les bénévoles accompagnent des familles, des enfants et des personnes seules, à travers différents dispositifs : soutien financier ponctuel, un jardin solidaire, accueil familial de vacances, accompagnement à la scolarité, vestiaire, aide pour les démarches administratives.

Tout cela ne peut se faire sans votre soutien ! Ce sont les dons financiers et la mobilisation des bénévoles qui permettent tout ce travail au service des personnes les plus démunies.

Accueil des villes françaises

AVF Caluire, bien plus qu'un simple accueil

La section caluirarde d'Accueil des villes françaises (AVF) a fêté en 2015, 45 ans d'existence sur la commune, décennies consacrées à l'accueil des nouveaux arrivants privés de repères et de contacts, et qui trouvent auprès des bénévoles non seulement une écoute, mais aussi sympathie et renseignements.



L'équipe en charge de cette mission, pilotée par la Présidente Évelyne Civade, connaît parfaitement le sujet : ses membres sont, pour beaucoup, passés par l'AVF après un déménagement loin de leurs bases. Du coup, les préoccupations des nouveaux arrivants leur sont bien familières et les besoins, exprimés ou non, bien connus.

Rendez-vous à l'espace Jean Moulin.

AVF Caluire et Cuire, qui rayonne sur la commune, mais aussi sur le Val de Saône, offre aux adhérents un rendez-vous hebdomadaire, le vendredi après-midi, au « Point Rencontre » - 73, rue Jean Moulin. C'est là qu'aiment à se retrouver, pour faire connaissance,

échanger, discuter dans une ambiance chaleureuse et une ouverture toute particulière, les nouveaux et anciens arrivants. En outre, cette permanence AVF Caluire propose à ses adhérents de poursuivre les échanges autour d'activités manuelles (encadrement, point compté et broderies diverses, couture, arts créatifs), ou plus spécialisés : conversation en langues étrangères (anglais, allemand et italien), et aussi des rencontres culinaires, aussi bien sucrées que salées ! Au programme également, les sorties, idéales pour créer des liens entre participants : balades en Région lyonnaise, visites de musées, soirées dans les deux cinémas de la Ville, soirées jeux ou bowling.

Le vendredi 27 novembre 2015 à 18h30, un grand cocktail réunira les nouveaux et les anciens arrivants ainsi que les commerçants de Caluire et Cuire et les membres du Conseil municipal.

Accessibles à tous, ces activités sont gratuites pour les adhérents (après règlement d'une cotisation peu onéreuse), heureux de trouver, au milieu des cartons et formalités, un soutien et une aide à leur insertion dans la ville.



AVF CALUIRE - 73, rue Jean Moulin

**Permanences les vendredis,
de 14h30 à 17h30**

04 78 08 33 01 - avf.caluire@dbmail.com

Vagabondages

Des outils pour se sentir bien à l'école, bien dans sa vie

L'association Vagabondages propose des ateliers d'expression théâtrale pour les enfants de 5 à 7 ans.



Les enfants découvrent des outils qui les aideront dans leur vie quotidienne et à l'école. Ils apprennent à prendre confiance en eux, à exprimer leurs émotions, mieux habiter leur corps, à développer attention, concentration et mémoire. Des cycles de huit séances d'une durée d'une heure

sont organisés avec un thème spécifique à chaque séance.

Quand ? Le mercredi, de 13h30 à 14h30.

Prochain cycle de 8 séances à partir du mercredi 9 décembre.

Où ? À la Maison Ferber : 14, rue du Capitaine Ferber

Pour qui ? Les enfants de 5 à 7 ans en petit groupe.

Par qui ? Candice Tissier, directrice artistique et pédagogique de Vagabondages.



VAGABONDAGES

Renseignements et inscriptions

04 72 98 81 40

www.vagabondages-theatre.fr

contact@vagabondages.fr

Vivre à Vassieux

Plus de convivialité dans le quartier

Depuis 2003, l'association **Vivre à Vassieux** organise régulièrement des manifestations sur le quartier.



Vivre à Vassieux

Le projet qui anime l'équipe est de créer des liens, de favoriser les rencontres entre toutes les générations, de réunir les habitants dans une ambiance conviviale. Vide-greniers, bal du printemps, journée d'échanges de savoirs, jeux de piste, marchés de Noël permettent à tous de mieux se connaître, de partager et de redonner une âme de village, au quartier de Vassieux.

La dernière manifestation, qui s'est tenue en juillet, a été l'occasion de fêter l'été et les vacances autour d'un apéro provençal. Cigales, rosé et tapenade ont donné un air de Provence au quartier de Vassieux. Prochainement, c'est la magie de Noël qui vous est proposée par **Vivre à Vassieux**.

Marché de Noël

Le dimanche 29 novembre, l'association vous invite à vivre la féerie de Noël à l'occasion de son marché annuel. Différents exposants vous permettront de trouver des idées cadeaux pour les fêtes : épicerie gourmande, bijouterie fantaisie, soies sauvages, poterie, peintures... Vous pourrez aussi déguster huîtres et vin blanc sur le temps du déjeuner, gaufres et autres gourmandises sur la journée.

L'Unicef proposera des jeux pour les enfants et la librairie *Panier de livres* vous permettra de découvrir les auteurs, Nathalie Somers, Geneviève Bousquet et Henri Carey qui dédicaceront leurs livres. Contes et maquillages pour enfants compléteront cette journée de rencontres placée sous le signe de la magie de Noël.



« Il était une fois... Noël à Vassieux »

67, chemin de Vassieux

Dimanche 29 novembre, de 10h à 18h.

Entrée libre





Maison de quartier Bissardon **Une multitude d'activités pour se sentir mieux !**

Créée en 1979 et gérée par des bénévoles, la Maison de quartier de Bissardon est un lieu d'échange et de convivialité entre les habitants du quartier. Ouverte à tous, petits et grands, elle propose de nombreuses activités artistiques, sportives et culturelles :

- Expressions artistiques : encadrement/cartonnage, ateliers couture pour enfants (de 6 à 10 ans) ou adultes.

- Entretien physique : randonnées pédestres (sorties à la journée le dimanche ou petite balade le lundi après-midi), gymnastique, stretching, yoga, estilo cubano (danses latines en solo), arts martiaux (Tai-ji, qi gong, self défense),
- Relaxation, conseils et formation: ateliers, rencontres et réunions pour se sentir mieux, apprendre à gérer ses émotions, à se relaxer, etc. méditation, conseils éducatifs...
- Théâtre (pour adolescents et adultes).

Nouveau !

L'association propose des séances de tai-chi pour enfant. Une activité qui permet aux enfants, en particulier ceux qui souffrent d'hyperactivité, d'apprendre à canaliser leur énergie, à gérer leurs émotions, et les aide à retrouver un certain équilibre.



MAISON DE QUARTIER BISSARDON
15, rue de Bissardon - 06 09 55 25 64
maisondequartierbissardon@gmail.com
<http://ara-maisondequartierbissardon.blogspot.fr/>

Association des pharmaciens de Caluire et Cuire **Campagne de dépistage du diabète**

Depuis cinq ans, les pharmacies de Caluire effectuent un dépistage gratuit du diabète pendant les quinze jours qui suivent la journée mondiale du diabète du 14 novembre.

Chaque patient qui le souhaite peut se présenter à la pharmacie, de préférence à jeun. Une goutte de sang sera prélevée et analysée grâce à un lecteur de glycémie. Si le résultat est supérieur à la normale, le pharmacien conseillera au patient de consulter son médecin. Chaque année 200 tests sont effectués lors de cette campagne. La maladie diabétique est très répandue dans notre société actuelle mais qu'est-ce que le diabète ? En existe-t-il qu'un seul type ? Comment se traduit cette maladie ? Quelles en sont les conséquences ? Quels sont les traitements ? N'hésitez pas à en discuter avec votre pharmacien.



TEST DE DÉPISTAGE DU DIABÈTE
Dans vos pharmacies de Caluire et Cuire
Du 16 au 29 novembre 2015
assphac@gmail.com

À vos agendas !

Événement

FÊTE DES LUMIÈRES



À l'occasion de la traditionnelle Fête des Lumières, venez assister à un spectacle grandiose et familial.

Samedi 5 décembre, à partir de 17h.
Esplanade de l'Hôtel de Ville.

Accueil des nouveaux arrivants

MATINÉE D'ACCUEIL

La Ville de Caluire et Cuire invite tous les nouveaux Caluirards à une matinée conviviale au cours de laquelle une visite de la ville en bus sera proposée. L'occasion de découvrir la commune et de rencontrer les élus municipaux.

Samedi 28 novembre, 9h45.

Hôtel de Ville : place du Dr Dugoujon.

Inscription : 04 78 98 81 41.

COCKTAIL D'ACCUEIL

Accueil des Villes Françaises



Vendredi 27 novembre, à 18h30.

73, rue Jean Moulin

Plus d'informations en page 46.

Expositions

EXPOSITION DE L'ATRIUM

Venez découvrir les œuvres de l'artiste plasticien Franck Brossy.

Jusqu'au 19 novembre.

Atrium de l'Hôtel de Ville.

Plus d'informations en page 34.

Cinéma

FESTIVAL DU FILM ITALIEN

Le ciné Caluire organise la 2^e édition du festival du film italien.

Du 18 au 24 novembre.

Plus d'informations en page 39.

FESTIVAL SOL'EN FILMS

Le cinéma Le Méliès participe au festival Sol'en film qui, cette année, aborde la question de l'environnement.

Les 25 et 26 novembre.

Plus d'informations en page 38.

Commémorations



Mercredi 11 novembre.

Commémoration à 11h.

Visites de 10h à 12h et de 15h à

18h, place Gouailhardou.

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Samedi 5 décembre, à 17h.

Place Gouailhardou

Centres culturels et sociaux

CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

Stage de sophrologie « Retrouver son harmonie intérieure »

Exercices physiques très simples et faciles à reproduire et visualisations sont proposés pour retrouver le chemin de ce qui est juste pour vous et réaccorder votre corps, votre mental et vos aspirations dans une harmonie globale. Apporter une tenue décontractée avec chaussettes chaudes et de quoi écrire.

Samedi 14 novembre, de 9h à 12h.

Inscription obligatoire avant le stage.

Stage de qi-gong

Sérénité du corps et de l'esprit ainsi que subtilité de la pratique vous seront apportées au fil des séances.

Les samedis (1 fois par mois), de 10h à 11h30. Prochains stages : samedis 21 novembre et 5 décembre.

Inscription obligatoire avant le stage.

CSC du parc de la Jeunesse : 18, rue Paul Painlevé - 04 72 27 44 10.

CSC DES BERGES DU RHÔNE

Stage « raccommodage »

Trois soirées pour apprendre à faire un ourlet, faire fonctionner une machine à coudre, raccommoder un bouton...

Venez avec vos questions, vos travaux !

Les jeudis 5, 12, 19 novembre
19h30 à 21h

Spectacle d'improvisation « Les relations dans la fratrie »

Suivi d'un débat entre spectateurs, avec la compagnie des Désaxés Théâtre. **Mardi 24 novembre, à 20h.**

Entrée gratuite

Réservation au 09 72 35 09 07.

CSC des Berges du Rhône
70, grande rue de Saint-Clair
09 72 35 09 07

Braderies

BOURSE JOUETS - PUÉRICULTURE

Organisée par l'association Les Cal8rards.

Samedi 14 et le dimanche 15 novembre.
Renseignements et inscriptions
au 06 51 04 73 10, du lundi au
vendredi de 18h à 20h30.



Vivre à Vassieux

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 29 novembre, de 10h à 18h.
67, chemin de Vassieux.
Plus d'informations en page 47.

MARCHÉ DE NOËL

L'association *Les amis de l'Hôpital F. Dugoujon* organise un grand Marché de Noël avec un vide-grenier, de nombreux stands (artisanat, tombola, barbe à papa, hot-dog...), un jeu des erreurs proposé aux enfants, un salon de thé...

Le bénéfice de ces journées permettra de rendre la vie des résidents plus agréable, grâce à des activités et sorties qui leur sont offertes tout au long de l'année. Pensez à eux, venez nombreux !

Samedi 28 novembre, de 11h à 18h
et dimanche 29 novembre, de 10h à 17h. Hôpital gériatrique F.Dugoujon.
14, rue Pasteur.

Bus : ligne C13 et C1/ Metro : Ligne C

Solidarité

TÉLÉTHON



Prochains rendez-vous organisés par l'ARGEV dans le cadre du Téléthon : **Matinée zumba et bokwa** : une animation encadrée par des professionnelles diplômées et organisée par les sections Caluire 3C et Caluire Vernay de la Gymnastique Volontaire.

Dimanche 29 novembre, de 10h à 12h
Gymnase Lassagne : 17, rue
Lassagne. Pour adulte et enfants
de plus de 12 ans. Entrée gratuite.
Prévoir des chaussures de sport.

Grand loto

Dimanche 29 novembre, à 14h.
Gymnase Lassagne : 17, rue André
Lassagne.

Vente d'objets artisanaux

Vendredi 4 et samedi 5 décembre,
de 9h à 19h – Galerie marchande
d'Auchan : chemin Jean Petit.

SOLIDARITÉ AVEC L'AFRIQUE

Venez aider l'association *Partage et Amitié* à préparer des colis pour l'Afrique ! Vos dons sont également les bienvenus (fournitures scolaires, lait premier et deuxième âge, boîtes de sardines, thon, céréales, produits d'hygiène).

Vendredi 20 novembre, à partir 14h et
samedi 21 novembre, à partir de 9h.
Salle de Vassieux : 67bis, chemin de
Vassieux. 04 78 23 87 64

ANIMATIONS

L'association *Le cerf-volant bleu* organise une après-midi pleine de bonne humeur avec le clown Camembert. Au programme : spectacle, goûter, maquillages, exposition de maquettes et figurine et bien d'autres animations...

Dimanche 22 novembre, de 9h30 à 18h.
Salle des fêtes : 1, avenue
Barthélémy Thimonnier.

Renseignements et inscriptions :
06 20 48 31 61.

Sport



TOURNOIS DE BASKET

Venez découvrir et encourager l'équipe féminine de l'AL Caluire Basket, qui découvre la Nationale 2, 4^e niveau féminin français :

Samedi 14 novembre, à 20h, contre l'AS Monaco

**Espace sportif Lucien Lachaise,
1 rue Curie**

MATCH DE HOCKEY SUR GAZON

L'équipe élite homme du FCL Hockey club reçoit Paris Jean Bouin

**Dimanche 15 novembre, à 15h.
Stade Henri Cochet.**



STAGE DE BIODANZA

L'association *En route pour la vie* organise un nouveau stage de biodanza intitulé « le pari de l'audace et de la confiance ». Osez la confiance dans un espace protégé où chacun peut chercher son chemin en étant respecté dans sa singularité. Stage ouvert à tous, savoir danser n'est pas nécessaire.

Samedi 28 novembre, de 14h à 19h.

Inscription : 06 86 83 85 80.

www.enroutepourlavie.fr

Musique

FÊTE DES LUMIÈRES

L'Institut de l'Oratoire et l'association Face-à-Face Musical s'associent à la Fête des Lumières et proposent deux concerts :

Navidad Nuestra (d'Ariel Ramirez) et autres pièces vocales et instrumentales.

Par l'ensemble vocal Netonia (direction Antoine Finck) et le Trio Buenos Aires (Jérémy Vannereau, bandonéon - Éric Francieries, guitare - Jean Michel Cayre, guitare, charango, kena, bombo, flûtes, voix...)

Samedi 5 décembre, à 17h et à 20h.

**Hommage musical à la Vierge
(8 décembre oblige !)**

Avec le chœur Philharmonia, sous la

direction de Jean-Claude Guérinot.
Au programme : les plus beaux Ave Maria (Palestrina, Arcadelt, Caccini, Grieg, Gounod, Saint-Saëns, Gorecky, Guérinot). Concert gratuit (et interactif !)
Mardi 8 décembre, à 19h30.

2, rue de l'Oratoire

Réservation conseillée :

06 43 76 08 51 ou

concerts.faceafacemusical@gmail.com

Des bougies seront proposées à la vente au profit de l'association Abbé Pierre.

LES RENDEZ-VOUS DE L'AMC2

**Les auditions multi-instruments
(pôle centre-ville) :**

**Mardi 17 novembre, à 18h30 et lundi
30 novembre, à 15h30.**

Bibliothèque



Séances de lecture pour les enfants, cercle de lecture, formations informatique...

**Retrouvez l'agenda de la
bibliothèque municipale en page 37.**



FÊTE DES LUMIÈRES

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
à partir de 17h Esplanade de l'Hôtel de Ville

Lâcher de lampions - spectacle
nombreuses animations